

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RAVILLE**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
9	10	9

L'an deux mil vingt-trois, le 27 mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

20/03/2023

Présents : BECKER Cyrille – BECKER Mélanie – BENOIT Pierre – BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André-- GOBILLOT Matthieu URBAN Michel et ZIPPEL Florianne,

Absents excusés : TROSZCZYNSKI Céline

Nombre de Procuration : 1 TROSZCZYNSKI Céline à URBAN Michel

Secrétaire de séance : BERGER Delphine

DCM 167/2023 Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 27 décembre 2022

A la lecture de ce procès-verbal en votre possession,

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Procès Verbal du Conseil Municipal du 16 décembre 2022 annexé

APPROUVE par 5 approbations et 4 abstentions le Procès-Verbal du 16 décembre 2022

M. DUCLERMORTIER Denis étant absent lors du vote de cette première délibération.

Fait à RAVILLE, le 31 mars 2023
conforme au registre
« Certifiée exécutoire »

Le Maire,
Michel URBAN



La secrétaire de séance
Delphine BERGER